ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

catastrophes naturelles

Question écrite n° 64189

Texte de la question

S'inspirant des déclarations de son prédécesseur lors des entretiens de l'assurance (13 et 14 décembre 2004), M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie la nature, les perspectives et les échéances de la réflexion approfondie qui devait être engagée sur le régime des catastrophes naturelles.

Texte de la réponse

Lors des entretiens de l'assurance de décembre 2004, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie avit annoncé le lancement d'une réflexion sur l'avenir du régime des catastrophes naturelles. Une mission d'inspection interministérielle a été menée au cours de l'année 2005 afin d'étudier quels seraient les aménagements qu'il conviendrait d'apporter au régime des catastrophes naturelles. Sur la base des propositions du rapport de cette mission, les services travaillent actuellement à l'élaboration de mesures permettant de faire évoluer le régime.

Données clés

Auteur : M. Bruno Bourg-Broc
Circonscription : Marne (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 64189
Rubrique : Sécurité publique
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 mai 2005, page 4442
Réponse publiée le : 25 juillet 2006, page 7812